

210C1280
FR0000050072-OP027-AS11

16 décembre 2010

- Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.
- Reprise de la cotation des actions de la société.

INITIATIVE ET FINANCE INVESTISSEMENT

(Euronext Paris)

- 1 - Le 15 décembre 2010, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société INITIATIVE ET FINANCE INVESTISSEMENT (ci-après « IFI ») déposée par Rothschild & Cie Banque, agissant pour le compte de la société de droit luxembourgeois Financière Figaro Sàrl (cf. Décision & Information 210C1275 du 15 décembre 2010).

La note d'information de la société Financière Figaro Sàrl (visa n°10-438 en date du 14 décembre 2010) et la note en réponse de la société IFI (n°10-439 en date du 14 décembre 2010) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués publiés ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique d'achat simplifiée sera ouverte **du 17 au 30 décembre 2010 inclus**.

Oddo Corporate Finance se portera acquéreur sur le marché, pour le compte de Financière Figaro Sàrl, des actions qui seront apportées à l'offre, sur la base d'un ordre d'achat libellé au prix d'offre visant la totalité des 186 885 actions IFI de catégorie A non détenues par l'initiateur, seul et de concert avec Financière Marignan¹.

Une procédure semi-centralisée par Nyse Euronext Paris est également mise en place, dans le cadre de laquelle l'initiateur prendra à sa charge les frais de négociation (frais de courtage et de TVA y afférente) des actionnaires vendeurs dans la limite de 0,20% (hors taxe) du montant de l'ordre avec un maximum de 10 € (hors taxe) par dossier.

Nyse Euronext Paris publiera les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.

- 2 - La cotation des actions IFI sera reprise à compter du 17 décembre 2010.

¹ A l'exception des 17 252 actions autodétenues (hors actions autodétenues dans le cadre d'un contrat de liquidité) que la société IFI a pris l'engagement de ne pas apporter à l'offre.